

3

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS</b>		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	1 448 262	1 639 616
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 448 262	1 639 616
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	84 040	414 731
	Autres produits (1) (11)			FQ	4 074	218
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	<b>1 536 376</b>	<b>2 054 565</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	765 685	719 680
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	50 668	56 878
	Salaires et traitements *			FY	611 265	705 305
	Charges sociales (10)			FZ	60 004	90 088
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont am orissement du fonds de commerce (art. 39.1.1°, 41.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS	GA	2 279	1 768
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	140	8
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	<b>1 490 041</b>	<b>1 573 727</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>46 336</b>	<b>480 838</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	664 680	709 643
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		11 936
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		388 235
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	<b>664 680</b>	<b>1 109 815</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	171 189	214 825
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	<b>171 189</b>	<b>214 825</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>493 491</b>	<b>894 990</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>539 826</b>	<b>1 375 828</b>

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise <b>SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	41 292
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>58 459</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 741
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 222
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	346
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>9 309</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>49 150</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	90 694
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>2 259 515</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>1 761 233</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>498 282</b>
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	21 139
		HQ	9 276
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 137
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	12 791
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	136	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	9 309	58 459	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : <b>SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>8 Avenue Jean Monnet</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>4 9 0 2 9 7 9 0 0 0 0 0 1 4</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122023</b>						
		N-1 <b>31122022</b>						
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>					
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	800	526	274	541
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 574	3 361	3 213	1 090
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (G)	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	10 196 777		10 196 777	10 196 777	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	20		20	1 020		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>10 204 171</b>	<b>3 887</b>	<b>10 200 285</b>	<b>10 199 428</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BN				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				833
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 147 998		1 147 998	866 556
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 496 779	676 315	1 820 464	1 516 060
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	37 639		37 639	206 017	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	4 323		4 323	11 465	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>3 686 739</b>	<b>676 315</b>	<b>3 010 424</b>	<b>2 600 932</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>13 890 910</b>	<b>680 202</b>	<b>13 210 709</b>	<b>12 800 360</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	2 255 743	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

**CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....100.000..... )	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 300 732	2 300 732
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	5 240 676	4 420 379
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>498 282</b>	<b>1 220 297</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	22 978	22 631
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>8 172 667</b>	<b>8 074 039</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	745 103	576 123
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	3 658 940	3 460 358
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	375 393	307 036
	Dettes fiscales et sociales	DY	256 850	382 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 755	1
Compte régul.	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>5 038 041</b>	<b>4 726 321</b>
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>13 210 709</b>	<b>12 800 360</b>
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 085 430	2 129 805	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	745 103	576 123	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**SILLAGE INVESTISSEMENTS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 8 Avenue Jean Monnet**  
**26000 VALENCE**  
**490 297 900 RCS ROMANS SUR ISERE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 JUIN 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 498 282,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : .....	498 282,00 Euros
A titre de dividendes aux associés : .....	400 000,00 Euros
Soit 800,00 euros par part	<hr/>
Le Solde : .....	98 282,00 Euros

Affecté en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 5 338 958,00 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 600,00 euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 398 400,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 18 Juin 2024.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 Novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 Décembre 2020** : 300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

**Exercice clos le 31 Décembre 2021** : 400 000,00 euros, soit 800,00 euros par titre  
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600,00 euros  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 398 400,00 euros

**Exercice clos le 31 Décembre 2022** : 400 000,00 euros, soit 800,00 euros par titre  
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600,00 euros  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 398 400,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Juin 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

M. Jean-Christophe FOLLET

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 210 709 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 259 515 euros** et un total **charges de 1 761 233 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 498 282 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL



## Règles et Méthodes Comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.